

**Demande de crédit complémentaire pour la construction de l'immeuble Plant Robert sis chemin de Courseboux 2 à Cully**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc, composée de Mmes Thérèse Brand, Marlyse Schopfer, MM. Mathieu Cardinaux, Jérôme Gygax et Nicolas Blanc (premier membre) s'est réunie le 23 novembre 2022 pour l'étude du préavis cité en titre en présence de Mme la municipale Evelyne Marendaz-Guignet remerciée pour les compléments d'information qui ont été fournis lors de cette séance.

**Contexte et portée de la demande**

Ce préavis fait suite aux crédits accordés par le conseil communal en décembre 2020 et juin 2021, pour un montant de CHF 7'198'350.-. Montant octroyé pour l'immeuble Plant Robert avec un niveau de qualité Minergie Plus ainsi que la couverture de la rampe et du mur du sous-sol lié à cette rampe.

Un dépassement de CHF 802'635.- détaillé dans le préavis 17/2022 nous est soumis aujourd'hui.

**Points discutés en commission**

La différence entre l'estimation des coûts du bâtiment et la rentrée de soumission définitive est de CHF 170'000.-, montant qui nous semble compréhensible au vu du coût de l'ouvrage. Au même titre que le renchérissement, la situation actuelle du marché peut expliquer cette augmentation.

Le renchérissement semble être conforme à la hausse des coûts des matériaux enregistrés ces derniers mois. Ce nombre sort des factures reçues par la commune.

Le surcoût lié au label Minergie Plus est justifié par un changement de la norme et une probable sous-estimation initiale. Toutefois, l'obtention de ce label est une plus-value et sera amorti sur les prochaines années.

La finition des surfaces aurait dû être prise en compte lors du devis initial. Une incompréhension entre les services communaux sur le niveau de finition des surfaces (brutes ou semi-finies) explique cette omission.

Ces augmentations paraissent justifiables suite aux explications de la municipalité.

## **Conclusions**

Fort de ce qui précède, la Commission ad hoc, à l'unanimité de ses membres, propose au Conseil communal de Bourg-en-Lavaux d'accepter le préavis n°17/2022 tel que présenté.

Bourg-en-Lavaux le 23 novembre 2022, la Commission ad hoc :

Thérèse Brand

Marlyse Schopfer

Mathieu Cardinaux

Jérôme Gygax

Nicolas Blanc  
(premier membre rapporteur)